ÉTATS ANNEXES
à la loi portant ouverture et annulation de crédits au titre de l'exercice 1942.

BUDGET ORDINAIRE

Etat A. — *Tableau, par service et par chapitre, des crédits supplémentaires accordés sur l'exercice 1942.*

CHAPITRES	SERVICES	MONTANT DES CRÉDITS accordés.
		francs.
	Services du chef de l'Etat.	
	4e partie. — Personnel.	
1	Traitements	422.300
4	Indemnités de résidence	75.500
	5e partie. — Matériel et fonctionnement des services.	
9	Dépenses de repliement. — Règlement des réquisitions	480.000
	7e partie. — Charges sociales.	
10	Allocations familiales	8.500
	Total pour les services du chef de l'Etat.	986.300
	Services du chef du Gouvernement.	
	I. — DÉPENSES ADMINISTRATIVES DES SERVICES DU CHEF DU GOUVERNEMENT	
	4e partie. — Personnel.	
5 *bis*	Services administratifs des secrétaires d'Etat auprès du chef du Gouvernement. — Traitements et salaires	5.752.800
5 *ter*	Services administratifs des secrétaires d'Etat auprès du chef du Gouvernement. — Indemnités et allocations diverses	190.700
6	Indemnités et allocations diverses	177.000
7	Indemnités de résidence	1.224.000
	5e partie. — Matériel et fonctionnement des services.	
14 *bis*	Services administratifs des secrétaires d'Etat auprès du chef du Gouvernement. — Matériel	4.000.000
14 *ter*	Services administratifs des secrétaires d'Etat auprès du chef du Gouvernement. — Frais de missions	1.473.300
	Total pour les dépenses administratives des services du chef du Gouvernement.	12.817.800
	II. — SERVICES D'ALSACE ET DE LORRAINE	
	2e partie. — Dette viagère.	
1	Avances remboursables aux fonctionnaires en instance de pension	100.000
	4e partie. — Personnel.	
10	Traitements des fonctionnaires en congé de longue durée	175.000
	5e partie. — Matériel et fonctionnement des services.	
12	Service central. — Matériel	70.000
16	Indemnités de repliement et de séparation	150.000
	Total pour les services d'Alsace et de Lorraine	495.000
	IV. — COMMISSARIAT GÉNÉRAL AUX QUESTIONS JUIVES	
	4e partie. — Personnel	
1	Traitements et salaires	3.493.300
2	Indemnités et allocations diverses	40.000
3	Indemnités de résidence	300.000
	5e partie. — Matériel et fonctionnement des services.	
5	Travaux payés par vacation	20.000
6	Frais de missions, de déplacements et de transports	100.000
7	Indemnités de repliement et de séparation	350.000
	7e partie. — Charges sociales.	
8	Allocations familiales	117.400
	Total pour le commissariat général aux questions juives	4.420.700

CHAPITRES	SERVICES	MONTANT DES CRÉDITS accordés.
		francs.
	RECAPITULATION	
	I. — Dépenses administratives des services du chef du Gouvernement	12.817.800
	II. — Services d'Alsace et de Lorraine	495.000
	IV. — Commissariat général aux questions juives	4.420.700
	Total pour les services du chef du Gouvernement	17.733.500
	Information.	
	8e partie. — Subventions.	
14	Subvention à l'office français d'information	20.500.000
	Finances.	
	4e partie. — Personnel.	
108	Indemnités diverses du personnel de la Cour des comptes	2.200.000
136	Indemnités diverses du personnel départemental de l'administration des contributions directes	14.300.000
142	Indemnités diverses du personnel départemental de l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre	2.368.000
163	Attribution aux personnels en activité des administrations de l'Etat du supplément provisoire de traitement, solde ou salaire et de l'indemnité familiale de résidence. — Indemnité spéciale temporaire aux retraités	300.000.000
	5e partie. — Matériel et fonctionnement des services.	
168 *bis*	Commissariat général aux corps gras. — Frais de fonctionnement dans la métropole et dans l'empire	2.000.000
198	Remboursement de frais de l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre	1.700.000
	8e partie. — Subventions.	
225 *bis*	Subvention exceptionnelle de l'Etat en vue de l'attribution d'indemnités à certains créanciers de l'Exposition du progrès social de Lille, 1939	5.000.000
226	Dépenses relatives aux foires à l'étranger	792.000
227 *bis*	Subvention pour les dépenses administratives et frais de fonctionnement du Secours national	150.000.000
	9e partie. — Dépenses diverses.	
244	Remboursements pour décharge de responsabilité en cas de force majeure et débets admis en surséance indéfinie	11.000.000
	Total pour les finances	492.360.000
	Justice.	
	4e partie. — Personnel.	
17	Services extérieurs pénitentiaires. — Traitements	825.000
18	Services extérieurs pénitentiaires. — Indemnités fixes	47.700
21	Indemnités allouées pour services rendus par des tiers	3.400
25	Application des lois du 17 juillet 1940 modifiées par les lois des 14 août et 23 octobre 1940 et de la loi du 2 juin 1941	690.500
	5e partie. — Matériel et fonctionnement des services.	
30	Cour suprême de justice. — Matériel	422.000
39	Travaux aux bâtiments pénitentiaires	2.000.000
41	Matériel des établissements pénitentiaires	200.000
44	Matériel automobile et transport	500.000
47	Indemnités de repliement et de séparation	2.576.800

(Supplément. — Fin.)

CHAPITRES	SERVICES	MONTANT DES CRÉDITS accordés.
		francs.
	6e partie. — Travaux.	
49 *bis*	Construction de centres d'observation. — Etudes et achats de terrains	8.000.000
	7e partie. — Charges sociales.	
53 *bis*	Subventions pour travaux d'établissement et frais d'entretien attribuées aux œuvres privées recevant des mineurs délinquants	8.000.000
	8e partie. — Subventions.	
54	Subventions diverses	150.000
	Total pour la justice	23.416.400
	Affaires étrangères.	
	5e partie. — Matériel et fonctionnement des services.	
17	Indemnités de repliement et de séparation	702.500
18	Missions. — Participation aux conférences internationales	3.000.000
	6e partie. — Travaux.	
22	Œuvres françaises à l'étranger. — Participation à des acquisitions ou à des constructions d'immeubles	1.000.000
	9e partie. — Dépenses diverses.	
83 *bis*	Réparation de dommages	780.700
	Total pour les affaires étrangères	5.483.200
	Intérieur.	
	I. — SERVICES DE L'INTÉRIEUR	
	4e partie. — Personnel.	
9 *bis*	Chargés de mission auprès des préfets régionaux. — Rémunération	1.634.400
12	Fonctionnaires et agents des préfectures. — Traitements	800.000
31	Indemnités compensatrices aux fonctionnaires d'Alsace et de Lorraine	325.000
	5e partie. — Matériel et fonctionnement des services.	
43 *bis*	Défense passive. — Matériel	165.000.000
	Total pour les services de l'intérieur	167.759.400
	II. — SERVICES D'ALSACE ET DE LORRAINE	
	5e partie. — Matériel et fonctionnement des services.	
91	Indemnités de repliement et de séparation	1.200.000
	III. — ANCIENS COMBATTANTS	
	2e partie. — Dette viagère.	
5	Avances remboursables aux personnels civils et militaires en instance de pension (loi du 14 avril 1924 et lois subséquentes)	121.000.000
	5e partie. — Matériel et fonctionnement des services.	
20	Matériel des services extérieurs annexes de l'administration centrale. — Frais d'hospitalisation des pensionnaires invalides	200.000
	8e partie. — Subventions.	
32	Office national des mutilés, combattants, victimes de la guerre et pupilles de la Nation	7.500.000
	9e partie. — Dépenses diverses.	
35	Secours immédiats aux ayants cause des militaires décédés ou disparus au cours des opérations de guerre	15.000.000
	Total pour les anciens combattants	143.700.000
	RECAPITULATION	
	I. — Services de l'intérieur	167.759.400
	II. — Services d'Alsace et de Lorraine	1.200.000
	III. — Anciens combattants	143.700.000
	Total pour l'intérieur	312.659.400

CHAPITRES	SERVICES	MONTANT DES CRÉDITS accordés.
		francs.
	Famille et santé.	
	4e partie. — Personnel.	
3	Services généraux de l'administration centrale. — Indemnités	90.000
14	Personnel des délégués régionaux à la famille. — Indemnités	80.000
	Total pour la famille et la santé	170.000
	Guerre.	
	4e partie. — Personnel.	
13	Personnels civils extérieurs. — Traitements	12.032.000
15	Personnels civils. — Indemnités de résidence	420.000
	7e partie. — Charges sociales.	
42	Allocations familiales et charges de famille	661.500
	Total pour la guerre	13.113.500
	Marine.	
	II. — MARINE MARCHANDE	
	4e partie. — Personnel.	
54	Traitements des divers personnels en service à l'administration centrale de la marine marchande	75.000
	8e partie. — Subventions.	
73	Encouragement à l'enseignement maritime professionnel. — Bourses. — Subventions	700.000
	Total pour la marine marchande	775.000
	Education nationale.	
	I. — SERVICES DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE	
	2e partie. — Dette viagère.	
1	Avances remboursables aux fonctionnaires en instance de pension	60.000.000
	4e partie. — Personnel.	
2	Traitements du secrétaire d'Etat et du personnel de l'administration centrale	188.400
11	Université de Paris. — Traitements	3.636.300
12	Universités des départements. — Traitements	9.603.000
14	Ecole normale supérieure. — Traitements	105.800
16	Ecole normale supérieure de jeunes filles. — Traitements	61.500
18	Ecole pratique des hautes études. — Ecole nationale des langues orientales vivantes. — Ecole nationale des chartes. — Traitements	717.800
20	Collège de France et Muséum national d'histoire naturelle. — Traitements	1.113.800
24	Observatoire de Paris et Bureau des longitudes. — Traitements	184.200
32	Inspection générale de l'enseignement supérieur. — Traitements	11.300
34	Ecoles normales supérieures de Fontenay-aux-Roses et de Saint-Cloud. — Traitements	75.000
36	Inspecteurs généraux de l'enseignement secondaire. — Inspecteurs de l'académie de Paris. — Traitements et indemnités	300.800
37	Traitements du personnel des lycées et collèges	79.830.000
39	Participation de l'Etat au fonctionnement des cours secondaires de jeunes filles	418.400
41	Ecoles primaires supérieures. — Traitements	19.564.800
44	Inspection générale de l'enseignement primaire. — Traitements	823.600
45	Inspection académique dans les départements. — Traitements des inspecteurs	381.800
47	Inspecteurs de l'enseignement primaire. — Inspectrices départementales des écoles maternelles. — Traitements	2.796.800
48	Instituts de formation professionnelle — Traitements	1.008.000
50	Ecoles primaires élémentaires. — Traitements	294.722.800
50 *bis*	Enseignement postscolaire agricole. — Indemnités aux instituteurs et institutrices	320.000
51	Ecoles primaires élémentaires. — Rémunération des instituteurs et institutrices intérimaires	16.695.000

CHAPITRES	SERVICES	MONTANT DES CRÉDITS accordés.
		francs.
52	Enseignement primaire élémentaire. — Frais de suppléance des instituteurs et institutrices en congé pour maladie ou effectuant un stage dans les centres régionaux d'éducation générale et sportive	6.300.000
56	Conservatoire national des arts et métiers. — Traitements et salaires	341.300
58	Ecoles nationales d'arts et métiers et assimilées. — Contribution aux dépenses de personnel	1.147.000
60	Ecoles nationales professionnelles. — Ecoles nationales d'horlogerie. — Contribution aux dépenses de personnel	4.049.300
62	Ecoles pratiques de commerce et d'industrie. — Ecole de métiers. — Ecoles professionnelles de Paris. — Ecoles de perfectionnement. — Sections techniques des écoles primaires supérieures et des cours complémentaires. — Traitements et salaires. — Enseignement de la technologie	11.351.600
64	Ecole normale supérieure de l'enseignement technique. — Traitements et salaires. — Indemnités et allocations diverses	18.000
65	Enseignement industriel et commercial. — Traitements des inspecteurs généraux	101.300
68	Traitements des fonctionnaires en congé de longue durée	2.882.600
	5e partie. — Matériel et fonctionnement des services.	
104	Indemnités d'entretien aux élèves professeurs des divers enseignements	7.109.000
	6e partie. — Travaux.	
117	Subventions exceptionnelles aux universités pour travaux et installations	300.000
	7e partie. — Charges sociales.	
126	Bourses et trousseaux dans les écoles d'enseignement technique	700.000
127	Attribution au personnel auxiliaire des allocations viagères annuelles prévues par l'article 1er de la loi du 18 septembre 1940	12.000
	8e partie. — Subventions.	
130	Collège de France et muséum national d'histoire naturelle. — Subventions	24.000
130 *bis*	Subvention à l'institut d'hydrologie et de climatologie	150.000
131	Subventions à l'école française d'archéologie d'Athènes et à l'institut français d'archéologie orientale au Caire	1.978.000
139	Participation de l'Etat dans les dépenses de fonctionnement de l'institut d'optique théorique et appliquée, de l'école supérieure d'électricité et de l'école centrale lyonnaise.	700.000
140	Subventions aux écoles privées reconnues par l'Etat. — Bourses, dégrèvement de frais d'études	500.000
148	Remises universitaires accordées dans les établissements publics d'enseignement secondaire	1.865.000
	Total pour les services de l'instruction publique	532.287.600
	II. — SERVICES D'ALSACE ET DE LORRAINE	
	4e partie. — Personnel.	
161	Enseignement supérieur. — Traitements	1.600.000
163	Traitements des inspecteurs de l'enseignement primaire et des inspectrices départementales des écoles maternelles	115.300
164	Instituts de formation professionnelle et écoles préparatoires d'instituteurs et d'institutrices. — Traitements	315.000
166	Ecoles primaires supérieures. — Traitements	650.000
168	Enseignement primaire élémentaire. — Traitements	4.000.000
178	Indemnités de fonctions du personnel enseignant et scientifique de l'université de Strasbourg et indemnités compensatrices des fonctionnaires d'Alsace et de Lorraine	600.000
	5e partie. — Matériel et fonctionnement des services.	
181	Indemnités de repliement et de séparation	6.500.000
	Total pour les services d'Alsace et de Lorraine	13.780.600

CHAPITRES	SERVICES	MONTANT DES CRÉDITS accordés.
		francs.
	III. — ÉDUCATION GÉNÉRALE ET SPORTS	
	4e partie. — Personnel.	
1	Inspection. — Traitement des inspecteurs	1.500.000
3	Professeurs d'éducation physique et sportive. — Traitements	7.800.000
4	Moniteurs d'éducation physique et sportive. — Traitements	2.300.000
5	Personnel enseignant d'éducation physique et sportive. — Délégués	2.600.000
7	Centres d'éducation générale et sportive. — Traitements	230.200
	7e partie. — Charges sociales.	
25	Allocations familiales	500.000
	9e partie. — Dépenses diverses.	
30	Dépenses résultant pour l'Etat de la loi du 5 avril 1937 sur la responsabilité des membres de l'enseignement public	100.000
31	Frais de procès et d'instance	10.000
	Total pour l'éducation générale et les sports	15.040.200
	RECAPITULATION	
	I. — Services de l'instruction publique	532.287.600
	II. — Services d'Alsace et de Lorraine	13.780.600
	III. — Education générale et sports	15.040.200
	Total pour l'éducation nationale	561.108.400
	Jeunesse.	
	5e partie. — Matériel et fonctionnement des services.	
10	Services régionaux. — Dépenses de matériel	1.000.000
	7e partie. — Charges sociales.	
23	Allocations familiales	300.000
	8e partie. — Subventions.	
25	Jeune France et jeunes du cinéma	2.000.000
	Total pour la jeunesse	3.300.000
	Chantiers de la jeunesse.	
	4e partie. — Personnel.	
1	Traitements et salaires	327.482.200
2	Indemnités diverses	17.035.000
3	Indemnités de résidence	2.518.000
4	Traitements des fonctionnaires en congé de longue durée	Mémoire.
	5e partie. — Matériel et fonctionnement des services.	
5	Matériel du commissariat général	3.717.000
6	Matériel des organismes régionaux	11.946.000
7	Matériel des chantiers	473.744.000
8	Alimentation	540.295.000
9	Masse d'entretien	122.903.000
10	Dépenses hors masse	450.532.000
11	Frais médicaux	51.759.000
12	Indemnités de déplacement	104.627.000
13	Indemnités de repliement et de séparation	4.581.000
	7e partie. — Charges sociales.	
14	Allocations familiales	13.082.000
	8e partie — Subventions.	
15	Amicale des anciens	8.000.000
	9e partie — Dépenses diverses.	
16	Secours	2.000.000
17	Frais de justice et de réparations civiles	3.000.000
	Total pour les chantiers de la jeunesse	2.137.251.200
	Beaux-arts.	
	4e partie. — Personnel.	
24	Application des lois du 17 juillet 1940 modifiées par les lois des 14 août et 23 octobre 1940 et de la loi du 2 juin 1941	46.800

CHAPITRES	SERVICES	MONTANT DES CRÉDITS accordés.
		francs.
	5e partie. — Matériel et fonctionnement des services.	
38	Remboursement de frais	278.200
89	Dépenses de repliement. — Frais de matériel pour le fonctionnement des services	100.000
	9e partie. — Dépenses diverses.	
62	Frais de procès et d'instance. — Réparations civiles	16.000
	Total pour les beaux-arts	441.000
	Aviation.	
	2e partie. — Dette viagère.	
2	Avances remboursables aux fonctionnaires en instance de pension	1.800.000
	4e partie — Personnel.	
3	Traitement du secrétaire d'Etat. — Traitements et soldes du personnel de l'administration centrale	289.500
4	Personnel civil de l'administration centrale. — Allocations et indemnités diverses	28.000
18	Application des lois de dégagement des cadres, des lois du 17 juillet 1940 modifiées par les lois des 14 août et 23 octobre 1940 et de la loi du 2 juin 1941	2.200.000
	Total pour l'aviation	4.317.500
	Production industrielle.	
	4e partie. — Personnel.	
11	Ecoles nationales supérieures et écoles techniques des mines. — Traitements et salaires	71.500
18	Secrétariat général à l'industrie et au commerce intérieur. — Services extérieurs (artisanat). — Traitements et salaires	907.200
25	Direction du commerce intérieur. — Services extérieurs. — Traitements et salaires	241.100
28	Indemnités de résidence	3.886.200
31	Application de la loi relative au dégagement des cadres	955.900
	5e partie. — Matériel et fonctionnement des services.	
34	Matériel. — Entretien des bâtiments. — Administration centrale	2.700.000
35	Achat et aménagement d'immeubles. — Administration centrale	23.500.000
48	Matériel. — Entretien des bâtiments. — Fonctionnement des services extérieurs. — Direction des industries chimiques	800.000
56	Indemnités de séparation et de repliement	1.748.000
71	Dépenses de fonctionnement des conseils et commissions	300.000
	7e partie. — Charges sociales.	
80	Œuvres sociales	1.300.000
	8e partie. — Subventions.	
86 *bis*	Subventions pour l'organisation de foires	16.000.000
	Total pour la production industrielle	52.409.900
	Travail.	
	I. — SERVICES DU TRAVAIL	
	2e partie. — Dette viagère.	
1	Avances remboursables aux fonctionnaires en instance de pension	1.350.000
	4e partie. — Personnel.	
2	Traitements du secrétaire d'Etat et du personnel de l'administration centrale	78.800
9	Services régionaux des assurances sociales. — Traitements	301.000
	5e partie. — Matériel et fonctionnement des services.	
23	Inspection du travail et de la main-d'œuvre. — Matériel et fonctionnement des services.	750.000
26	Dépenses de fonctionnement des conseils et commissions	4.000.000
29	Frais de fonctionnement de la loi du 15 juillet 1922, modifiée et complétée par les lois subséquentes, instituant des allocations temporaires en faveur de certaines catégories d'accidentés du travail ainsi que de la loi du 3 avril 1922, accordant des majorations et des allocations aux victimes d'accidents du travail ou à leurs ayants droit	5
	6e partie. — Travaux.	
31	Dépenses d'aménagement et de gros entretien de l'immeuble Fontenoy	1.500.000
	8e partie. — Subventions.	
51	Aide aux travailleurs émigrants	200.000
53 *bis*	Subventions forfaitaires pour le développement de jardins ouvriers	27.000.000
	9e partie. — Dépenses diverses.	
55 *bis*	Œuvres sociales	4.760.900
	Total pour les services du travail	39.940.700
	II. — SERVICES D'ALSACE ET DE LORRAINE	
	5e partie. — Matériel et fonctionnement des services.	
66	Indemnités de repliement et de séparation	40.000
	Total pour le travail	39.980.700
	Colonies.	
	I. — DÉPENSES CIVILES ET PÉNITENTIAIRES	
	2e partie. — Dette viagère.	
1	Avances remboursables aux fonctionnaires en instance de pension	200.000
	4e partie. — Personnel.	
10	Agence économique des colonies françaises. — Indemnités et allocations diverses	1.200
25	Services pénitentiaires coloniaux. — Indemnités et allocations diverses	1.193.700
	5e partie. — Matériel et fonctionnement des services.	
27	Indemnités de repliement et de séparation	665.000
33	Inspection des colonies. — Dépenses spéciales.	90.000
	6e partie. — Travaux.	
45	Installations radioélectriques aux colonies	15.500.000
	8e partie. — Subventions.	
50 *bis*	Subvention exceptionnelle à la Martinique	3.980.800
63	Contribution de l'Etat au fonds de solidarité coloniale	6.000.000
	Total pour les colonies	27.630.700
	Agriculture.	
	4e partie. — Personnel.	
10	Traitements et salaires du personnel de l'inspection générale de l'agriculture et des directions des services agricoles	273.800
15	Indemnités et allocations diverses du personnel des établissements d'enseignement agricole et d'élevage et des établissements divers	455.000
28	Traitements du personnel des services sanitaires vétérinaires	63.800
29	Services sanitaires vétérinaires. — Indemnités et dépenses diverses	803.300
30	Service de la répression des fraudes. — Traitements	67.500
32	Traitements du personnel des haras	403.800
34	Traitements du personnel de l'hydraulique et du génie rural	112.500
37	Traitements du personnel des eaux et forêts et du personnel de l'enseignement forestier	90.000
	5e partie. — Matériel et fonctionnement des services.	
40	Matériel et impressions de l'administration centrale	158.000
53	Frais d'expertises des exploitations agricoles concédées en application de la loi du 19 février 1942	500.000

CHAPITRES	SERVICES	MONTANT DES CRÉDITS accordés.
		francs.
54	Frais d'établissement d'enquêtes statistiques.	10.000.000
68	Nourriture des animaux (haras)	9.196.000
70	Matériel et frais généraux des services de l'hydraulique et du génie rural	1.800.000
76 *bis*	Acquisition par l'Etat des domaines vinicoles de Château-Lafite, Mouton-Rothschild et Mouton-d'Armailhacq ainsi que d'une participation financière nécessaire à leur exploitation	138.784.000
	6e partie. — Travaux.	
82	Acquisition de forêts	52.050.000
	8e partie. — Subventions.	
106	Frais d'organisation et de fonctionnement de la vulgarisation et de l'information éducative. — Contribution au fonctionnement de la cinématographie agricole	5.000.000
113	Missions. — Congrès. — Expositions et manifestations internationales d'intérêt général	200.000
117	Encouragement à la production de la laine	250.000.000
	Total pour l'agriculture	469.657.700
	Ravitaillement.	
	4e partie. — Personnel.	
2	Traitements du secrétaire d'Etat et du personnel de l'administration centrale	501.000
	5e partie. — Matériel et fonctionnement des services.	
15	Dépenses de communications télégraphiques et téléphoniques	5.000.000
18	Frais de fonctionnement des services extérieurs	7.500.000
20	Bureau central des recherches et laboratoires. — Services extérieurs du ravitaillement. — Dépenses de matériel non renouvelables	1.500.000
	7e partie. — Charges sociales.	
24	Allocations familiales	2.000.000
	8e partie. — Subventions.	
25	Subventions aux bureaux de répartition du ravitaillement et dépenses de fonctionnement des comités centraux de ravitaillement et de leurs organes régionaux et départementaux ainsi que des comités consultatifs régionaux et départementaux	53.000.000
27	Primes afférentes aux contrats de culture	1.080.000.000
28	Application des mesures de restriction. — Subventions aux départements et aux communes	22.875.000
	Total pour le ravitaillement	1.172.376.000
	Communications.	
	TRAVAUX ET TRANSPORTS	
	4e partie. — Personnel.	
2	Traitements du secrétaire d'Etat et du personnel de l'administration centrale	43.900
4	Fonctionnaires appartenant aux cadres des services extérieurs détachés à l'administration centrale, aux conseils et aux comités. — Traitements	56.600
	5e partie. — Matériel et fonctionnement des services.	
53	Institut géographique national. — Matériel et dépenses diverses	787.800
	8e partie. — Subventions.	
85	Contribution au développement du tourisme, du thermalisme et du climatisme. — Aménagement des centres de moyen et de petit tourisme	1.500.000
88 *bis*	Subvention à l'Office national de la navigation	50.000.000
	9e partie. — Dépenses diverses.	
99 *bis*	Remboursement à l'Office national de la navigation de la quote-part du secrétariat d'Etat aux communications dans les dépenses du service des laissez-passer	300.000
	Total pour les travaux et transports	52.688.300
	RECAPITULATION	
	Services du chef de l'Etat	986.300
	Services du chef du Gouvernement	17.733.500
	Information	20.500.000
	Finances	492.360.000
	Justice	23.416.400
	Affaires étrangères	5.483.200
	Intérieur	312.659.400
	Famille et santé	170.000
	Guerre	13.113.500
	Marine	775.000
	Education nationale	561.108.400
	Jeunesse	3.300.000
	Chantiers de la jeunesse	2.137.251.200
	Beaux-arts	441.000
	Aviation	4.317.500
	Production industrielle	52.409.900
	Travail	39.980.700
	Colonies	27.630.700
	Agriculture	469.657.700
	Ravitaillement	1.172.376.000
	Communications (travaux et transports)	52.688.300
	Total pour l'état A	5.408.358.700

Etat B. — *Tableau, par service et par chapitre, des crédits annulés sur l'exercice* 1942.

CHAPITRES	SERVICES	MONTANT DES CRÉDITS annulés.
		francs.
	Finances.	
	2e partie. — Dette viagère.	
66	Pensions militaires	120.000.000
67	Pensions civiles	60.000.000
	Total pour les finances	180.000.000
	Affaires étrangères.	
	8e partie. — Subventions.	
25	Œuvres françaises à l'étranger. — Subventions de fonctionnement à divers organismes	1.000.000
	Intérieur.	
	III. — ANCIENS COMBATTANTS	
	5e partie. — Matériel et fonctionnement des services.	
23	Soins médicaux gratuits et frais d'application de la loi du 31 mars 1919 et des lois subséquentes	10.000.000
	9e partie. — Dépenses diverses.	
34	Secours et allocations à d'anciens militaires et à leurs ayants cause et secours aux personnels de l'administration des anciens combattants et pensionnés	2.000.000
	Total pour l'intérieur	12.000.000
	Famille et santé.	
	5e partie. — Matériel et fonctionnement des services.	
43	Contrôle sanitaire aux frontières et mesures exceptionnelles d'hygiène	90.000
	Guerre.	
	6e partie. — Constructions et matériels neufs.	
41	Défense passive	165.000.000

CHAPITRES	SERVICES	MONTANT DES CRÉDITS annulés.
		francs.
	Education nationale.	
	I. — SERVICES DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE	
	5e partie. — Matériel et fonctionnement des services.	
92	Participation de l'Etat au payement des gages et des dépenses de matériel des lycées.....	1.865.000
	7e partie. — Charges sociales.	
123	Bourses nationales.....	6.000.000
	Total pour l'éducation nationale.....	7.865.000
	Jeunesse.	
	4e partie. — Personnel.	
1	Inspections et services régionaux. — Traitements et salaires.....	82.500
4	Chantiers de la jeunesse. — Traitements et salaires	327.482.200
5	Chantiers de la jeunesse. — Indemnités.....	17.035.000
6	Indemnités de résidence.....	2.518.000
7	Traitements des fonctionnaires en congé de longue durée.....	Mémoire.
	5e partie. — Matériel et fonctionnement des services.	
13	Chantiers de la jeunesse. — Matériel du commissariat général.....	3.747.000
14	Chantiers de la jeunesse. — Matériel des organismes régionaux.....	11.946.000
15	Chantiers de la jeunesse. — Matériel des chantiers	473.744.000
16	Chantiers de la jeunesse. — Alimentation.....	540.295.000
17	Chantiers de la jeunesse. — Masse d'entretien	122.903.000
18	Chantiers de la jeunesse. — Dépenses hors masse	450.532.000
19	Chantiers de la jeunesse. — Frais médicaux..	51.759.000
20	Chantiers de la jeunesse. — Indemnités de déplacement	106.627.000
21	Indemnités de repliement et de séparation...	3.621.000
	7e partie. — Charges sociales.	
23	Allocations familiales.....	13.082.000
	8e partie. — Subventions.	
24	Subventions diverses.....	8.000.000
	9e partie. — Dépenses diverses.	
27	Secours	2.000.000
28	Frais de justice et de réparations civiles.....	3.000.000
	Total pour la jeunesse.....	2.136.373.700
	Aviation.	
	4e partie. — Personnel.	
10	Fonctionnaires de l'ordre administratif des services, établissements extérieurs et formations. — Traitements.....	199.500
12	Personnels ouvriers, auxiliaires et temporaires des services, établissements extérieurs et formations. — Salaires	540.000
	Total pour l'aviation	739.500
	Production industrielle.	
	4e partie. — Personnel.	
2	Traitements du secrétaire d'Etat et du personnel de l'administration centrale.....	315.400
4	Inspection générale de la production industrielle. — Traitements et salaires.....	115.500
9	Direction des mines. — Services extérieurs. — Traitements et salaires.....	448.200
13	Direction de l'électricité. — Services extérieurs. — Traitements et salaires.....	153.000
15	Direction des carburants. — Services extérieurs. — Traitements et salaires.....	352.900
17	Direction du bâtiment et des matériaux de construction. — Services extérieurs. — Traitements et salaires.....	241.900
20	Direction des industries mécaniques et électriques. — Services extérieurs. — Traitements et salaires	121.000
22	Direction des industries chimiques. — Services extérieurs — Traitements et salaires.....	266.800
24	Direction des textiles et cuirs. — Services extérieurs. — Emoluments du personnel.....	154.000
	Total pour la production industrielle..	2.168.700
	Colonies.	
	II. — DÉFENSES MILITAIRES	
	6e partie. — Constructions et matériels neufs.	
90	Equipement défensif des colonies.....	6.000.000
	Agriculture.	
	8e partie. — Subventions.	
110	Subventions forfaitaires pour le développement de jardins ouvriers	27.000.000
	RECAPITULATION	
	Finances	180.000.000
	Affaires étrangères	1.000.000
	Intérieur	12.000.000
	Famille et santé.....	90.000
	Guerre	165.000.000
	Education nationale	7.865.000
	Jeunesse	2.136.373.700
	Aviation	739.500
	Production industrielle	2.168.700
	Colonies	6.000.000
	Agriculture	27.000.000
	Total pour l'état B.....	2.538.236.900

BUDGET EXTRAORDINAIRE

Etat C. — *Tableau, par service et par chapitre, des crédits supplémentaires accordés sur l'exercice* 1942.

CHAPITRES	SERVICES	MONTANT DES CRÉDITS accordés.
		francs.
	PREMIERE SECTION	
	LIQUIDATION DES DEPENSES RESULTANT DES HOSTILITES	
	Services du chef du Gouvernement.	
	V. — COMMISSARIAT AU RECLASSEMENT DES PRISONNIERS DE GUERRE RAPATRIÉS	
LK	Dépenses des exercices clos.....	Mémoire.
	Finances.	
LB	Participation de l'Etat aux dépenses de ravitaillement et de secours engagées par les communes (loi du 5 décembre 1941).....	200.000.000
	Affaires étrangères.	
LA	Service diplomatique des prisonniers de guerre	5.000.000

CHAPITRES	SERVICES	MONTANT DES CRÉDITS accordés.
		francs.
	Production industrielle.	
LJ	Usines mécaniques de l'Etat. — Service des fabrications dans l'industrie. — Services administratifs de liquidation des contrats d'équipement d'usines et de fournitures de stocks. — Indemnités de résidence.....	2.032.200
LT	Frais généraux des établissements.....	20.000
LZ	Subvention au budget annexe du service industriel des poudreries nationales pour l'entretien des établissements non utilisés pour les fabrications.....	18.700.000
LZ *bis*	Subvention à la caisse de compensation des prix des combustibles minéraux solides....	250.000.000
	Total pour la production industrielle....	270.752.200
	RECAPITULATION	
	Services du chef du Gouvernement.....	Mémoire.
	Finances	200.000.000
	Affaires étrangères.....	5.000.000
	Production industrielle.....	270.752.200
	Total pour la 1re section.....	475.752.200
	DEUXIEME SECTION	
	TRAVAUX ET LUTTE CONTRE LE CHOMAGE	
	Education nationale.	
	III. — ÉDUCATION GÉNÉRALE ET SPORTS	
D	Construction et aménagement de la maison nationale des sports.....	15.000.000
	Beaux-arts.	
F *ter*	Subventions destinées à lutter contre le chômage des musiciens et des artistes du spectacle	4.100.000
	Production industrielle.	
E	Fabrications et travaux. — Achat de matières premières et de matières de fabrications des usines mécaniques de l'Etat.....	37.700.000

CHAPITRES	SERVICES	MONTANT DES CRÉDITS accordés
		francs.
E *bis*	Service des fabrications dans l'industrie. — Payement des commandes à l'industrie privée	Mémoire.
	Total pour la production industrielle..	37.700.000
	Travail.	
ZD	Exécution des travaux de la campagne agricole	175.000.000
ZE	Acquisition de terrains.....	10.000.000
	Total pour le travail.....	185.000.000
	Agriculture.	
A	Subventions pour études et travaux d'hydraulique et de génie rural.....	20.000.000
L	Centres d'adaptation agricole. — Personnel...	1.449.000
P	Subventions pour frais d'installation, d'aménagement et de fonctionnement des centres d'adaptation agricole.....	11.887.100
	Total pour l'agriculture.....	33.336.100
	RECAPITULATION	
	Education nationale.....	15.000.000
	Beaux-arts	4.100.000
	Production industrielle.....	37.700.000
	Travail	185.000.000
	Agriculture	33.336.100
	Total pour la 2e section.....	275.136.100
	RECAPITULATION GENERALE	
	1re section. — Liquidation des dépenses résultant des hostilités.....	475.752.200
	2e section. — Travaux et lutte contre le chômage	275.136.100
	Total pour l'état C.....	750.888.300

Etat D. — *Tableau, par service et par chapitre, des crédits annulés sur l'exercice* 1942.

CHAPITRES	SERVICES	MONTANT DES CRÉDITS annulés.
		francs.
	PREMIERE SECTION	
	LIQUIDATION DES DEPENSES RESULTANT DES HOSTILITES	
	Production industrielle.	
LC	Personnel du service des usines mécaniques de l'Etat et du service des fabrications dans l'industrie. — Traitements et salaires.....	451.900
LE	Services de liquidation des marchés. — Usines mécaniques de l'Etat. — Service des fabrications dans l'industrie. — Traitements et salaires	970.800
LG	Services administratifs de liquidation des contrats d'équipement d'usines et de fournitures de stocks. — Traitements et salaires.....	227.300
	Total pour la production industrielle..	1.650.000

CHAPITRES	SERVICES	MONTANT DES CRÉDITS annulés.
		francs.
	DEUXIEME SECTION	
	TRAVAUX ET LUTTE CONTRE LE CHOMAGE	
	Jeunesse.	
B	Travail des jeunes. — Dépenses d'encadrement	1.449.000
C	Travail des jeunes. — Matériel.....	1.013.200
D	Travail des jeunes. — Entretien et allocations.	3.257.600
E	Travail des jeunes. — Subventions aux personnes morales.....	76.300
	Total pour la jeunesse.....	5.796.100
	Travail.	
X	Chantiers. — Salaires et frais de fonctionnement	4.100.000
	Total pour la 2e section.....	9.896.100
	RECAPITULATION	
	1re section. — Liquidation des dépenses résultant des hostilités.....	1.650.000
	2e section. — Travaux et lutte contre le chômage	9.896.100
	Total pour l'état D.....	11.546.100

Etat E. — *Tableau des suppressions, créations et transformations d'emplois de fonctionnaires titulaires.*

SERVICES	SUPPRESSIONS D'EMPLOIS	TRANSFORMATIONS D'EMPLOIS		CRÉATIONS D'EMPLOIS
		Emplois anciens.	Emplois nouveaux.	
Justice.				
Services pénitentiaires.....	Néant.	Néant.	Néant.	3 directeurs de centre d'observation. 3 administrateurs de centre d'observation. 3 éducateurs-chefs de centre d'observation. 2 surveillants-chefs. 6 surveillants de grand effectif. 2 surveillantes de petit effectif.
Famille et santé.				
Hospice national des Quinze-Vingts	Néant.	1 receveur économe.	1 receveur (1). 1 économe. (1).	
Guerre.				
Service civil des contrôleurs techniques	Néant.	Néant.	Néant.	9 inspecteurs. 4 inspecteurs adjoints. 12 surveillants. 80 lecteurs écouteurs.
Marine.				
Direction des transports maritimes	Néant.	Néant.	Néant.	2 sous-chefs de bureau. 1 agent spécial. 1 commis.
Education nationale.				
Collège de France.....	Néant.	Néant.	Néant.	1 secrétaire comptable (2). 1 secrétaire dactylographe (2).
Aviation.				
Personnel civil de l'administration centrale.....	3 rédacteurs.	2 chefs de service.	2 directeurs.	2 sous-directeurs. 2 chefs de bureau. 1 sous-chef de bureau. 7 chefs de section. 2 sous-chefs de section.
Personnel des services extérieurs.	1 chef de service administratif. 6 adjoints administratifs. 25 expéditionnaires.			
Communications, travaux et transports.				
Service de documentation.....	Néant.	Néant.	Néant.	1 rédacteur. 1 bibliothécaire ou traducteur. 2 sténodactylographes. 1 ingénieur en chef des ponts et chaussées. 1 ingénieur des travaux publics de l'Etat.

(1) Cette transformation d'emplois concernant un établissement doté de l'autonomie financière ne nécessite pas d'ouverture de crédit supplémentaire au budget général.

(2) Ces créations d'emplois n'exigent aucun crédit, les postes étant actuellement occupés par des agents contractuels dont la rémunération est équivalente.

Vu pour être annexé à la loi n° 599 du 8 juin 1942.

Le Maréchal de France, chef de l'Etat français,
PH. PÉTAIN.

Par le Maréchal de France, chef de l'Etat français:
Le ministre secrétaire d'Etat aux finances,
PIERRE CATHALA.

ÉTATS ANNEXES

à la loi relative au report de crédits de l'exercice 1941 à l'exercice 1942.

Etat A. — *Tableau, par service et par chapitre, des crédits annulés sur l'exercice 1941 au titre du budget ordinaire.*

CHAPITRES	SERVICES	MONTANT DES CRÉDITS annulés
		francs
	Economie nationale et finances.	
202	Subvention au budget annexe de la radiodiffusion nationale	215.220.000
	Affaires étrangères.	
44 *bis*	Achat et aménagements exceptionnels d'immeubles à l'étranger	5.345.000
	Education nationale.	
	I. — SERVICES DE L'ÉDUCATION NATIONALE	
97 *bis*	Mesures préparatoires à l'évacuation des enfants de la région parisienne	6.790.000
	Beaux-arts.	
41	Dépenses de repliement. — Frais de matériel pour le fonctionnement des services	2.455.996
46 *bis*	Aménagement définitif des bâtiments permanents laissés par l'Exposition internationale de Paris 1937	5.380.542
	Total pour les beaux-arts	7.836.538
	Production industrielle.	
67	Réseau électrique de l'Etat. — Déplacement des lignes incombant à l'Etat	75.620
	Travail.	
	I. — SERVICES DU TRAVAIL	
19	Dépenses d'aménagement et de gros entretien de l'immeuble Fontenoy	2.388.029
	Agriculture.	
73	Etablissements d'enseignement agricole et vétérinaire, stations et laboratoires de recherches agronomiques. — Travaux	1.007.650
75	Dépenses d'études et de travaux d'hydraulique et de génie rural à la charge de l'Etat	1.256.390
78	Acquisition de forêts	41.905.062
104	Primes à la sériciculture	4.000.000
107	Primes à la culture de l'olivier	3.827.146
119	Allocation aux sociétés coopératives visées par la loi du 20 août 1940 de subventions pour l'achat d'épépineuses mobiles	1.933.000
	Total pour l'agriculture	53.929.448
	Communications.	
	TRAVAUX ET TRANSPORTS	
77	Etudes et travaux de chemins de fer exécutés par l'Etat sur les fonds avancés par la Société nationale des chemins de fer pour l'aménagement de la haute Dordogne (loi du 31 juillet 1920, art. 133)	445.779
	RECAPITULATION	
	Economie nationale et finances	215.220.000
	Affaires étrangères	5.345.000
	Education nationale	6.790.000
	Beaux-arts	7.836.538
	Production industrielle	75.620
	Travail	2.388.029
	Agriculture	53.929.448
	Travaux et transports	445.779
	Total pour l'état A	292.030.414

Etat B. — *Tableau, par service et par chapitre, des crédits accordés sur l'exercice 1942 au titre du budget ordinaire.*

CHAPITRES	SERVICES	MONTANT DES CRÉDITS accordés
		francs
	Finances.	
217	Subvention au budget annexe de la radiodiffusion nationale	215.220.000
	Affaires étrangères.	
21 *bis*	Achat, aménagement et ameublement d'immeubles diplomatiques et consulaires	5.345.000
	Education nationale.	
	I. — SERVICES DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE	
99 *bis*	Mesures préparatoires à l'évacuation des enfants de la région parisienne	6.790.000
	Beaux-arts.	
39	Dépenses de repliement. — Frais de matériel pour le fonctionnement des services	2.455.996
44 *bis*	Aménagement définitif des bâtiments permanents laissés par l'Exposition internationale de Paris 1937	5.380.542
	Total pour les beaux-arts	7.836.538
	Production industrielle.	
77	Réseau électrique de l'Etat. — Déplacement de lignes incombant à l'Etat	75.620

CHAPITRES	SERVICES	MONTANT DES CRÉDITS accordés.
		francs.
	Travail.	
31	Dépenses d'aménagement et de gros entretien de l'immeuble Fontenoy	2.388.029
	Colonies.	
45	Installations radioélectriques aux colonies	19.990.406
	Agriculture.	
77	Etablissements d'enseignement agricole et vétérinaire, stations et laboratoires de recherches agronomiques. — Travaux	1.007.650
79	Dépenses d'études et de travaux d'hydraulique et de génie rural à la charge de l'Etat	1.256.590
82	Acquisition de forêts	41.905.062
114	Primes à la sériciculture	4.000.000
118	Primes à la reconstitution des oliveraies	3.827.146
126	Allocation aux sociétés coopératives visées par la loi du 20 août 1940 de subventions pour l'achat d'épépineuses mobiles	1.933.000
	Total pour l'agriculture	53.929.448
	Communications.	
	TRAVAUX ET TRANSPORTS	
77	Etudes et travaux de chemins de fer exécutés par l'Etat sur les fonds avancés par la société nationale des chemins de fer français pour l'aménagement de la haute Dordogne (loi du 31 juillet 1920, art. 133)	445.770
	RECAPITULATION	
	Finances	215.220.000
	Affaires étrangères	5.315.000
	Education nationale	6.790.000
	Beaux-arts	7.836.52
	Production industrielle	75.00
	Travail	2.388.029
	Colonies	19.990.406
	Agriculture	53.929.448
	Travaux et transports	445.770
	Total pour l'état B	312.020.829

Etat C. — *Tableau, par service et par chapitre, des crédits annulés sur l'exercice 1941 au titre du budget extraordinaire.*

CHAPITRES	SERVICES	MONTANT DES CRÉDITS annulés.
		francs.
	PREMIERE SECTION	
	LIQUIDATION DES DEPENSES RESULTANT DES HOSTILITES	
	Intérieur.	
L E	Surveillance et hébergement des étrangers indésirables et des individus dangereux pour l'ordre public. — Aménagement et entretien des camps d'internés	14.000.000
	Production industrielle.	
LP *bis*	Contrats de fournitures, d'équipement et d'entretien d'usines non résiliés en exécution de la loi du 20 juillet 1940	587.481.446
LQ	Liquidation des contrats de fabrication et travaux	1.750.000.000
LU	Subvention au budget annexe des poudres pour la liquidation des dépenses (travaux, fournitures, transports)	300.300.000
LW	Subvention au budget annexe des poudres pour le payement des indemnités de résiliation des marchés de guerre	177.500.000
	Total pour la production industrielle	2.815.281.446
	Communications.	
	TRAVAUX ET TRANSPORTS	
LA	Institut géographique national. — Liquidation des créances de l'ancien service géographique de l'armée	106.463.110
	RECAPITULATION	
	Intérieur	14.000.000
	Production industrielle	2.815.281.446
	Travaux et transports	106.463.110
	Total pour la 1re section	2.935.744.556
	DEUXIEME SECTION	
	TRAVAUX ET LUTTE CONTRE LE CHOMAGE	
	Economie nationale et finances.	
A *bis*	Achèvement des programmes de grands travaux	73.783.646
	Art. 1er. — Avances ou prêts consentis pour la construction d'habitations à bon marché (loi du 7 juillet 1934) 73.077.800	
	Art. 2. — Enregistrement. — Construction d'un hôtel de conservation des hypothèques à Paris — Construction d'hôtels des finances en province. — Travaux de sécurité (loi du 18 août 1936) 537.869	
	Art. 4. — Imprimerie nationale. — Construction et aménagement de locaux destinés à améliorer les conditions de vie des ouvriers (loi du 18 août 1936) 167.977	
	Total égal 73.783.646	
B	Achat ou construction d'immeubles à l'usage des services financiers. — Travaux de réfection à l'administration centrale	13.510.328
	Total pour l'économie nationale et les finances	87.293.974
	Justice.	
A	Achèvement des programmes de grands travaux	1.279.092
	Art. 1er. — Travaux aux bâtiments pénitentiaires (loi du 18 août 1936) 988.400	
	Art. 2. — Matériel des établissements pénitentiaires (loi du 18 août 1936) 290.692	
	Total égal 1.279.092	

CHAPITRES	SERVICES		MONTANT des crédits annulés.
			francs.
	Intérieur.		
A	Subventions pour travaux d'intérêt local et pour aide exceptionnelle aux associations reconnues d'utilité publique		105.000.000
B	Subventions aux départements pour les travaux neufs et de grosses réparations des chemins départementaux (décret-loi du 14 juin 1938) et aux communes pour l'achèvement du réseau vicinal (loi du 12 mars 1880) et désenclavement		45.400.000
C	Subventions aux départements pour l'aménagement des chemins départementaux (décret-loi du 14 juin 1938)		66.200.000
D	Subventions aux départements en vue de faciliter le classement dans le réseau des chemins départementaux, des chemins vicinaux utilisés pour un trafic général		4.410.000
E	Subventions aux associations syndicales constituées en vue de faciliter l'aménagement des lotissements défectueux		16.416.000
E *bis*	Achèvement des programmes de grands travaux		55.981.000
	Art. 1er. — Constructions d'hôpitaux et d'hospices communale visés par le dernier alinéa de l'article 5 du décret du 7 septembre 1936 (décret du 24 mai 1938).....	51.590.000	
	Art. 2. — Administration centrale. — Bâtiments, achats d'immeubles, construction et aménagements, matériel (décret du 24 mai 1938)	4.391.000	
	Total égal	55.981.000	
	Total pour l'intérieur		293.407.000
	Famille et santé.		
A	Achèvement des programmes de grands travaux		74.581.505
	Art. 1er. — Constructions d'hôpitaux et d'hospices (loi du 18 août 1936).....	24.880.700	
	Art. 2. — Subventions pour construction et agrandissement d'hôpitaux et d'hospices (décret du 24 mai 1938)	11.579.145	
	Art. 3. — Construction de sanatoria et de préventoria (loi du 18 août 1936)	17.789.374	
	Art. 4. — Protection maternelle et infantile (loi du 18 août 1936)...	2.575.760	
	Art. 5. — Lutte contre les maladies vénériennes (loi du 18 août 1936).	1.639.566	
	Art. 6. — Construction d'asiles d'aliénés (loi du 18 août 1936)...	641.000	
	Art. 7. — Stations thermales et climatiques (loi du 18 août 1936)...	820.000	
	Art. 8. — Camps et colonies scolaires de vacances. — Garderies de plein air (loi du 18 août 1936).	1.203.000	
	Art. 9. — Dispensaires d'hygiène sociale et de préservation antituberculeuse (loi du 18 août 1936)	207.700	
	Art. 10. — Lutte contre le cancer (loi du 18 août 1936).....	223.968	
	Art. 11. — Subvention de premier établissement aux œuvres et organismes de protection maternelle et infantile (décret du 24 mai 1938)	657.000	
	Art. 12. — Achèvement des travaux autorisés par la loi du 28 décembre 1931	7.888.352	
	Art. 13. — Subventions pour construction d'hôpitaux et d'hospices (décret du 21 avril 1939).....	1.479.000	
	Total égal	74.581.505	

CHAPITRES	SERVICES		MONTANT des crédits annulés.
			francs.
	Education nationale.		
	I. — SERVICES DE L'ÉDUCATION NATIONALE		
A	Enseignement supérieur. — Travaux et aménagements		30.794.956
B	Enseignement secondaire. — Travaux neufs et grosses réparations		17.950.000
C	Enseignement primaire. — Subventions pour grosses réparations, travaux complémentaires et appropriations d'écoles.....		13.270.000
D	Enseignement technique. — Travaux neufs et grosses réparations		11.827.250
D *bis*	Achèvement des programmes de grands travaux		226.244.107
	Art. 1er. — Enseignement supérieur. — Subventions exceptionnelles aux universités pour travaux et installations (loi du 7 juillet 1934).....	12.379.631	
	Art. 2. — Constructions de l'enseignement supérieur (décret du 24 mai 1938)	54.183.752	
	Art. 3. — Constructions de l'enseignement du second degré (décret du 24 mai 1938)	23.070.555	
	Art. 4. — Service des constructions scolaires de l'enseignement du premier degré (loi du 7 juillet 1934).....	30.961.375	
	Art. 5. — Constructions de l'enseignement du premier degré (loi du 18 août 1936)	25.584.813	
	Art. 6. — Constructions de l'enseignement du premier degré (décret du 24 mai 1938).....	21.733.010	
	Art. 8. — Constructions de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (loi du 18 août 1936).....	116.900	
	Art. 9. — Constructions de l'enseignement du second degré (loi du 18 août 1936).....	2.930.473	
	Art. 11. — Constructions de l'enseignement technique (décret du 24 mai 1938).....	2.796.075	
	Art. 13. — Enseignement du second degré. — Service des constructions scolaires (loi du 7 juillet 1934).....	3.265.236	
	Art. 14. — Achèvement des travaux autorisés par la loi du 28 décembre 1931.....	118.387	
	Art. 15. — Constructions de l'enseignement technique (loi du 18 août 1936).....	16.158.835	
	Art. 16. — Constructions de l'enseignement technique (décret du 24 mai 1938).....	27.180.026	
	Art. 17. — Service des constructions scolaires de l'enseignement technique (loi du 7 juillet 1934).....	5.762.039	
	Total égal.....	226.244.107	
	Total pour les services de l'éducation nationale		300.086.313
	III. — ÉDUCATION GÉNÉRALE ET SPORTS		
A	Construction et aménagement du centre national d'éducation générale et sportive.....		42.800.000
B	Construction et aménagement des centres régionaux d'éducation générale et sportive et aménagement de centres provisoires.....		34.000.000
C	Travaux d'équipement et matériel d'éducation générale et de sports du territoire.....		300.000.000
	Total pour l'éducation générale et les sports		376.800.000
	RECAPITULATION		
	Services de l'éducation nationale.....		300.086.313
	Education générale et sports.....		376.800.000
	Total pour l'éducation nationale.....		676.886.313

CHAPITRES	SERVICES	MONTANT DES CRÉDITS annulés.
		francs.
	Beaux-arts.	
A	Bâtiments civils et palais nationaux	126.000.000
B	Monuments historiques. — Monuments appartenant à l'Etat	12.000.000
C	Monuments historiques. — Monuments n'appartenant pas à l'Etat	18.000.000
D	Protection et réparation des monuments historiques endommagés par les opérations de la guerre 1939-1940	28.000.000
F *bis*	Achèvement des programmes de grands travaux	39.045.121
	Art. 1er. — Bâtiments civils et palais nationaux (loi du 7 juillet 1934) 1.667.311	
	Art. 2. — Bâtiments civils et palais nationaux (loi du 18 août 1936) 9.896.461	
	Art. 3. — Bâtiments civils et palais nationaux (décret du 24 mai 1938) 20.739.609	
	Art. 4. — Défense passive. — Protection des monuments en cas de guerre (décret du 24 mai 1938). 649.091	
	Art. 5. — Monuments historiques appartenant à l'Etat (loi du 7 juillet 1934) 83.963	
	Art. 7. — Monuments historiques appartenant à l'Etat (décret du 24 mai 1938) 353.991	
	Art. 8. — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat (loi du 7 juillet 1934) 3.188.448	
	Art. 10. — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat (décret du 24 mai 1938) 191.077	
	Art. 11. — Monuments historiques endommagés par la guerre (loi du 7 juillet 1934) 1.461.373	
	Art. 12. — Monuments historiques et édifices endommagés par des opérations de guerre (loi du 18 août 1936) 707.988	
	Art. 15. — Aménagement de l'hôtel Doudeauville (décret du 24 mai 1938) 105.716	
	Total égal 39.045.121	
	Total pour les beaux-arts	223.045.121
	Production industrielle.	
D	Plan national de ravitaillement en carburants.	154.798.823
F *ter*	Construction de lignes électriques d'interconnexion	45.073.371
F *quater*	Fabrications et travaux. — Achat de matières premières et de matières de fabrications des usines mécaniques de l'Etat	20.000.000
	Total pour la production industrielle	219.872.194
	Travail.	
C	Achèvement des programmes de grands travaux	3.492.556
	Art. 1er. — Achèvement de l'immeuble Fontenoy (loi du 18 août 1936) 3.492.556	
	Colonies.	
A	Construction d'installations de radiodiffusion aux colonies	19.990.406
	Agriculture.	
A	Subventions pour études et travaux d'hydraulique et de génie rural	153.859.623
C	Réparations des destructions causées par les inondations dans les départements des Pyrénées-Orientales et de l'Aude	17.253.992
D	Travaux d'amélioration dans les forêts domaniales et subventions exceptionnelles pour améliorations pastorales et forestières	927.954
F	Reconstruction des immeubles détruits par la guerre et reconstitution des matériels disparus	1.995.742
F *bis*	Achèvement des programmes de grands travaux	333.054.738
	Art. 1er. — Matériel et impressions (loi du 7 juillet 1934) 7.506.814	
	Art. 2. — Constructions et aménagements dans les établissements d'enseignement et de recherche (loi du 18 août 1936) 598.587	
	Art. 3. — Subventions pour études et travaux d'hydraulique, de génie rural, d'électrification des campagnes et d'adduction d'eau potable (loi du 7 juillet 1934) 96.291.496	
	Art. 4. — Subventions pour travaux d'équipement rural (loi du 18 août 1936) 115.314.857	
	Art. 5. — Etudes et travaux d'équipement rural (décret du 24 mai 1938) 99.137.309	
	Art. 6. — Subventions aux collectivités pour travaux d'améliorations pastorales et forestières (décret du 24 mai 1938) 9.140.662	
	Art. 7. — Reconstruction de l'école vétérinaire de Toulouse (loi du 7 juillet 1934) 262.158	
	Art. 8. — Travaux à effectuer dans les établissements d'enseignement et de recherche (loi du 7 juillet 1934) 158.780	
	Art. 10. — Constructions et aménagements dans les établissements d'enseignement et de recherche (décret du 24 mai 1938). 554.526	
	Art. 11. — Travaux divers et aménagements dans les forêts domaniales (loi du 18 août 1936) 1.856.779	
	Art. 12. — Travaux dans les forêts domaniales (décret du 24 mai 1938) 2.232.770	
	Total égal 333.054.738	
F *ter*	Equipement en matériel des chantiers forestiers	22.410.246
	Total pour l'agriculture	529.502.296
	Ravitaillement.	
A	Magasin d'approvisionnement et centres de congélation	50.194.779
	Communications.	
	TRAVAUX ET TRANSPORTS	
A	Amélioration de grands itinéraires routiers (loi du 5 octobre 1940)	484.014.411
B	Routes nationales. — Construction, rescindement d'immeubles et amélioration	1.093.572
B *bis*	Réparations des dégradations anormales subies du fait de la guerre par les chemins départementaux et communaux	25.236.200
C	Ponts. — Constructions et grosses réparations.	11.646.750
D	Passages à niveau (loi du 5 octobre 1940)	125.641.150
E	Canaux et rivières. — Travaux de déblaiement et de remise en état	64.375.036
F	Travaux d'équipement des voies navigables (loi du 5 octobre 1940)	47.687.165
G	Voies de navigation intérieure. — Etablissement, amélioration et restauration	54.500.000
H	Travaux d'équipement des ports maritimes. — Part de l'Etat (loi du 5 octobre 1940)	65.557.600
H *bis*	Construction de parcs de stockage au voisinage de certains grands ports	600.000
I *bis*	Ports de pêche. — Extension, amélioration et restauration	10.000.000
K *bis*	Subventions allouées par l'Etat pour l'exécution des travaux d'intérêt local visés par la loi du 11 octobre 1940	22.815.538
K *ter*	Construction de dépôts d'hydrocarbures	4.262.739
L	Reconstruction des ouvrages d'art (loi du 5 octobre 1940)	115.616.381
M	Travaux de déblaiement et d'arasement dans les localités atteintes par faits de guerre	295.627.057
N	Travaux de déblaiement et d'arasement des immeubles détruits par les inondations dans les départements des Pyrénées-Orientales et de l'Aude	12.767.574

CHAPITRES	SERVICES	MONTANT DES CRÉDITS annulés.
		francs.
0	Reconstruction de la voirie nationale, départementale et communale et travaux de réfection des rives intéressant la conservation de la voirie dans les départements des Pyrénées-Orientales et de l'Aude (loi du 11 novembre 1940)	2.710.873
P	Commissariat technique à la reconstruction immobilière. — Etablissement de plans d'aménagement	14.515.876
P bis	Achèvement des programmes de grands travaux	257.508.141
	Art. 1er. — Routes et ponts. — Suppression et amélioration des passages à niveau (loi du 7 juillet 1934)	25.433.563
	Art. 2. — Amélioration et suppression de passages à niveau sur les routes nationales (loi du 18 août 1936)	9.887.387
	Art. 3. — Travaux d'entretien et d'amélioration du réseau routier national (décret du 24 mai 1938)	62.522.051
	Art. 4. — Routes nationales. — Construction, rescindement d'immeubles (loi du 7 juillet 1934).	13.544.722
	Art. 5. — Construction de routes nationales (loi du 18 août 1936).	46.032.572
	Art. 6. — Routes nationales. — Construction, rescindement d'immeubles et améliorations (décret du 24 mai 1938)	14.383.896
	Art. 7. — Ponts. — Constructions et grosses réparations (loi du 7 juillet 1934)	2.037.514
	Art. 8. — Construction et grosses réparations de ponts (loi du 18 août 1936)	7.622.888
	Art. 9. — Voies de navigation intérieure. — Etablissement, amélioration et restauration (loi du 7 juillet 1934)	8.634.074
	Art. 11. — Travaux de défense contre les eaux (loi du 7 juillet 1934)	4.581.078
	Art. 12. — Travaux de protection contre les eaux (loi du 18 août 1936)	8.429.322
	Art. 14. — Amélioration et extension des phares et balises (décret du 24 mai 1938)	743.285
	Art. 15. — Amélioration et restauration des voies de navigation intérieure (décret du 24 mai 1938)	12.299.019
	Art. 16. — Travaux d'amélioration et extension des ports maritimes (décret du 24 mai 1938)	11.986.080
	Art. 17. — Contribution au développement touristique: encouragement aux plans d'urbanisme et mise en valeur de sites touristiques (refuges, aménagement de parcs, camps, etc.) (loi du 18 août 1936)	183.647
	Art. 18. — Contribution au développement touristique: hygiène et équipement sportif, stations climatiques et sports d'hiver (loi du 18 août 1936)	662.426
	Art. 19. — Subventions pour construction de routes d'intérêt touristique (loi du 18 août 1936)	1.770.859
	Art. 23. — Travaux d'établissement et d'amélioration sur les voies de navigation intérieure (loi du 18 août 1936)	3.290.461
	Art. 24. — Travaux d'extension, d'amélioration et de restauration des phares, balises et signaux divers (loi du 18 août 1936)	62.000
	Art. 26. — Routes et ponts. — Entretien et réparations ordinaires (loi du 7 juillet 1934)	5.803.759
	Art. 28. — Ponts. — Construction et grosses réparations (décret du 24 mai 1938)	4.053.909
	Art. 29. — Travaux destinés à faciliter l'écoulement des crues (décret du 24 mai 1938)	365.420
	Art. 30. — Travaux de défense contre la mer (décret du 24 mai 1938)	1.195.429
	Art. 32. — Couverture des dépassements intéressant les programmes antérieurs à la loi du 5 octobre 1940	11.982.780
	Total égal	257.508.141
P ter	Commissariat technique à la reconstruction immobilière. — Subventions aux associations syndicales de remembrement et de reconstruction	7.500.000
	Total pour les travaux et transports	1.623.676.069
	RECAPITULATION	
	Economie nationale et finances	87.293.978
	Justice	1.279.092
	Intérieur	293.407.000
	Famille et santé	74.584.595
	Education nationale	676.886.313
	Beaux-arts	223.045.121
	Production industrielle	219.872.194
	Travail	3.492.556
	Colonies	19.990.406
	Agriculture	529.502.295
	Ravitaillement	50.194.778
	Travaux et transports	1.623.676.069
	Total pour la 2e section	3.803.224.307
	RECAPITULATION GENERALE	
	1re section. — Liquidation des dépenses résultant des hostilités	2.935.744.556
	2e section. — Travaux et lutte contre le chômage	3.803.224.307
	Total pour l'état C	6.738.968.863

Etat D. — *Tableau, par service et par chapitre, des crédits accordés sur l'exercice 1942 au titre du budget extraordinaire.*

CHAPITRES	SERVICES	MONTANT DES CRÉDITS accordés.
		francs.
	PREMIERE SECTION	
	LIQUIDATION DES DEPENSES RESULTANT DES HOSTILITES	
	Intérieur.	
LG	Surveillance et hébergement des étrangers indésirables et des individus dangereux pour l'ordre public. — Aménagement et entretien des camps d'internés	14.000.000
	Production industrielle.	
LU	Contrats de fournitures, d'équipement et d'entretien d'usines non résiliés en exécution de la loi du 20 juillet 1940	587.481.446
LV	Liquidation des contrats de fournitures, fabrications et travaux	1.750.000.000
LX	Subvention au budget annexe du service industriel des poudreries nationales pour la liquidation des dépenses de guerre (travaux, fournitures, transports)	427.800.000
	Total pour la production industrielle	2.765.281.446

CHAPITRES	SERVICES	MONTANT des crédits accordés.
		francs
	Communications.	
	TRAVAUX ET TRANSPORTS	
LA	Institut géographique national. — Liquidation des créances de l'ancien service géographique de l'armée	106.463.110
LD	Réparation des dégradations anormales subies du fait de la guerre et de l'occupation par les chemins départementaux et communaux	25.236.200
	Total pour les travaux et transports	131.699.310
	RECAPITULATION	
	Intérieur	14.000.000
	Production industrielle	2.765.281.446
	Travaux et transports	131.699.310
	Total pour la 1re section	2.910.980.756
	DEUXIEME SECTION	
	TRAVAUX ET LUTTE CONTRE LE CHOMAGE	
	Finances.	
A *bis*	Achèvement des programmes de grands travaux	73.783.616
	Art. 1er. — Avances ou prêts consentis pour la construction d'habitations à bon marché (loi du 7 juillet 1934) 73.077.800	
	Art. 2. — Enregistrement. — Construction d'hôtels des finances. — Travaux de sécurité (loi du 18 août 1936) 537.869	
	Art. 3. — Imprimerie nationale. — Construction et aménagement de locaux (loi du 18 août 1936) 167.977	
	Total égal 73.783.616	
B	Achat ou construction d'immeubles à l'usage des services financiers. — Travaux à l'administration centrale	13.510.362
	Total pour les finances	87.293.978
	Justice.	
A	Achèvement des programmes de grands travaux	1.279.092
	Art. 1er. — Travaux aux bâtiments pénitentiaires (loi du 18 août 1936) 988.100	
	Art. 2. — Matériel des établissements pénitentiaires (loi du 18 août 1936) 290.992	
	Total égal 1.279.092	
	Intérieur.	
A	Subventions pour travaux d'intérêt local et pour aide exceptionnelle aux associations reconnues d'utilité publique	105.000.000
B	Subventions aux départements pour les travaux neufs ou de grosses réparations des chemins départementaux (décret-loi du 14 juin 1938) et aux communes pour l'achèvement du réseau vicinal (loi du 12 mars 1880) et désenclavement	45.400.000
C	Subventions aux départements pour l'aménagement des chemins départementaux (décret-loi du 14 juin 1938)	66.200.000
D	Subventions aux départements en vue de faciliter le classement dans le réseau des chemins départementaux, des chemins vicinaux utilisés pour un trafic général	4.410.000
E	Subventions aux associations syndicales constituées en vue de faciliter l'aménagement des lotissements défectueux	16.416.000
E *bis*	Achèvement des programmes de grands travaux	55.981.000
	Art. 1er. — Travaux d'utilité départementale et communale visés par le dernier alinéa de l'article 5 du décret du 7 septembre 1936 (décret du 24 mai 1938) 54.590.000	
	Art. 2. — Administration centrale. — Bâtiments, achats d'immeubles, construction et aménagements, matériel (décret du 24 mai 1938) 1.391.000	
	Total égal 55.981.000	
	Total pour l'intérieur	293.407.000

CHAPITRES	SERVICES	MONTANT des crédits accordés.
		francs
	Famille et santé.	
A	Achèvement des programmes de grands travaux	71.584.505
	Art. 1er. — Construction d'hôpitaux et d'hospices (loi du 18 août 1936) 24.880.700	
	Art. 2. — Subventions pour construction et agrandissement d'hôpitaux et d'hospices (décret du 24 mai 1938) 14.579.145	
	Art. 3. — Construction de sanatoria et de préventoria (loi du 18 août 1936) 17.789.371	
	Art. 4. — Protection maternelle et infantile (loi du 18 août 1936). 2.575.700	
	Art. 5. — Lutte contre les maladies vénériennes (loi du 18 août 1936) 1.639.566	
	Art. 6. — Construction d'asiles d'aliénés (loi du 18 août 1936) 641.000	
	Art. 7. — Stations thermales et climatiques (loi du 18 août 1936). 820.000	
	Art. 8. — Camps et colonies scolaires de vacances. — Garderies de plein air (loi du 18 août 1936). 1.263.000	
	Art. 9. — Dispensaires d'hygiène sociale et de préservation antituberculeuse (loi du 18 août 1936) 207.700	
	Art. 10. — Lutte contre le cancer (loi du 18 août 1936) 229.968	
	Art. 11. — Subventions de premier établissement aux œuvres et organismes de protection maternelle et infantile (décret du 24 mai 1938) 657.000	
	Art. 12. — Achèvement des travaux autorisés (loi du 28 décembre 1931) 7.888.352	
	Art. 13. — Subventions pour construction d'hôpitaux et d'hospices (décret du 21 avril 1939) 1.479.000	
	Total égal 71.584.505	
	Education nationale.	
	I. — SERVICES DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE	
A	Enseignement supérieur. — Travaux et aménagements	30.794.956
B	Enseignement secondaire. — Travaux neufs et grosses réparations	17.950.000
C	Enseignement primaire. — Subventions pour constructions, grosses réparations, travaux complémentaires et appropriations d'écoles et revisions des subventions déjà allouées.	13.270.000
D	Enseignement technique. — Travaux neufs et grosses réparations	11.827.250
D *bis*	Achèvement des programmes de grands travaux	226.244.107
	Art. 1er. — Enseignement supérieur. — Subventions exceptionnelles aux universités pour travaux et installations (loi du 7 juillet 1934) 12.379.631	
	Art. 2. — Constructions de l'enseignement supérieur (décret du 24 mai 1938) 54.183.752	
	Art. 3. — Constructions de l'enseignement secondaire (décret du 24 mai 1938) 23.070.555	
	Art. 4. — Service des constructions scolaires de l'enseignement primaire (loi du 7 juillet 1934) 30.964.375	
	Art. 5. — Constructions de l'enseignement primaire (loi du 18 août 1936) 25.584.813	
	Art. 6. — Constructions de l'enseignement primaire (décret du 24 mai 1938) 21.733.010	
	Art. 8. — Constructions de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (loi du 18 août 1936) 116.900	
	Art. 9. — Constructions de l'enseignement secondaire (loi du 18 août 1936) 2.930.473	
	Art. 13. — Enseignement secondaire. — Service des constructions scolaires (loi du 7 juillet 1934) 3.265.236	

CHAPITRES	SERVICES		MONTANT DES CRÉDITS accordés.
			francs.
	Art. 14. — Achèvement des travaux autorisés par la loi du 28 décembre 1931	118.387	
	Art. 15. — Constructions de l'enseignement technique (loi du 18 août 1936)	16.158.835	
	Art. 16. — Constructions de l'enseignement technique (décret du 24 mai 1938)	29.976.101	
	Art. 17. — Service des constructions scolaires de l'enseignement technique (loi du 7 juillet 1934)	5.762.039	
	Total égal	226.244.107	
	Total pour les services de l'instruction publique		300.086.313
	III. — ÉDUCATION GÉNÉRALE ET SPORTS		
A	Construction et aménagement du centre national d'éducation générale et sportive		42.800.000
B	Construction et aménagement des centres régionaux d'éducation générale et sportive et aménagement des centres provisoires		34.000.000
C	Travaux d'équipement et matériel d'éducation générale et des sports du territoire		300.000.000
	Total pour l'éducation générale et les sports		376.800.000
	RECAPITULATION		
	Services de l'instruction publique		300.086.313
	Education générale et sports		376.800.000
	Total pour l'éducation nationale		676.886.313
	Beaux-arts.		
A	Bâtiments civils et palais nationaux		126.000.000
B	Monuments historiques. — Monuments appartenant à l'Etat		12.000.000
C	Monuments historiques. — Monuments n'appartenant pas à l'Etat		18.000.000
D	Protection et réparation des monuments historiques endommagés par les opérations de la guerre 1939-1940		28.000.000
F bis	Achèvement des programmes de grands travaux		39.045.121
	Art. 1er. — Bâtiments civils et palais nationaux (loi du 7 juillet 1934)	1.667.311	
	Art. 2. — Bâtiments civils et palais nationaux (loi du 18 août 1936)	9.896.461	
	Art. 3. — Bâtiments civils et palais nationaux (décret du 24 mai 1938)	20.739.699	
	Art. 4. — Défense passive. — Protection des monuments en cas de guerre (décret du 24 mai 1938)	649.094	
	Art. 5. — Monuments historiques appartenant à l'Etat (loi du 7 juillet 1934)	83.963	
	Art. 7. — Monuments historiques appartenant à l'Etat (décret du 24 mai 1938)	353.991	
	Art. 8. — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat (loi du 7 juillet 1934)	3.188.448	
	Art. 10. — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat (décret du 24 mai 1938)	491.077	
	Art. 11. — Monuments historiques endommagés par la guerre (loi du 7 juillet 1934)	1.461.373	
	Art. 12. — Monuments historiques et édifices endommagés par des opérations de guerre (loi du 18 août 1936)	707.988	
	Art. 15. — Aménagement de l'hôtel Doudeauville (décret du 24 mai 1938)	405.716	
	Total égal	39.045.121	
	Total pour les beaux-arts		223.045.121

CHAPITRES	SERVICES		MONTANT DES CRÉDITS accordés.
			francs.
	Production industrielle.		
C	Plan national de ravitaillement en carburants		154.798.823
E	Fabrications et travaux. — Achats de matières premières et de matières de fabrications des usines mécaniques de l'Etat		20.000.000
G	Construction de lignes électriques d'interconnexion		45.073.371
	Total pour la production industrielle		219.872.194
	Travail.		
T	Achèvement des programmes de grands travaux		3.492.556
	Art. 1er. — Achèvement de l'immeuble Fontenoy	3.492.556	
	Agriculture.		
A	Subventions pour études et travaux d'hydraulique et de génie rural		153.859.623
	Art. 1er. — Etudes et travaux d'équipement rural	48.059.143	
	Art. 2. — Lutte contre le chômage	19.773.650	
	Art. 3. — Restauration de l'habitat rural	74.490.156	
	Art. 4. — Aménagement du Rhône	9.000.000	
	Art. 5. — Mise en valeur de la Sologne	2.536.674	
	Total égal	153.859.623	
B	Réparation des destructions causées par les inondations dans les départements des Pyrénées-Orientales et de l'Aude		17.253.992
D	Subventions exceptionnelles pour améliorations pastorales et forestières		927.954
G	Reconstruction des immeubles détruits par la guerre et reconstitution des matériels disparus		1.995.742
H	Equipement en matériel des chantiers forestiers		22.410.246
U	Achèvement des programmes de grands travaux		333.054.738
	Art. 1er. — Reconstruction du ministère	7.506.814	
	Art. 2. — Constructions et aménagements dans les établissements d'enseignement et de recherche (loi du 18 août 1936)	598.587	
	Art. 3. — Subventions pour études et travaux d'hydraulique, de génie rural, d'électrification des campagnes et d'adduction d'eau potable (loi du 7 juillet 1934)	96.291.496	
	Art. 4. — Subventions pour travaux d'équipement rural (loi du 18 août 1936)	115.314.857	
	Art. 5. — Etudes et travaux d'équipement rural (décret du 24 mai 1938)	99.137.309	
	Art. 6. — Subventions aux collectivités pour travaux d'améliorations pastorales et forestières (décret du 24 mai 1938)	9.140.662	
	Art. 7. — Reconstruction de l'école vétérinaire de Toulouse (loi du 7 juillet 1934)	262.158	
	Art. 8. — Travaux à effectuer dans les établissements d'enseignement et de recherche (loi du 7 juillet 1934)	155.780	
	Art. 10. — Constructions et aménagements dans les établissements d'enseignement et de recherches (décret du 24 mai 1938)	554.526	
	Art. 11. — Travaux divers et aménagements dans les forêts domaniales (loi du 18 août 1936)	1.856.779	
	Art. 12. — Travaux dans les forêts domaniales (décret du 24 mai 1938)	2.232.770	
	Total égal	333.054.738	
	Total pour l'agriculture		529.502.295

CHAPITRES	SERVICES	MONTANT DES CRÉDITS accordés.
		francs.
	Ravitaillement.	
A	Magasin d'approvisionnement et centres de de congélation	50.194.778
	Communications.	
	TRAVAUX ET TRANSPORTS	
A	Amélioration des grands itinéraires routiers (loi du 5 octobre 1940)	484.014.417
C	Routes nationales. — Construction, rescindement d'immeubles et amélioration	1.093.572
D	Ponts. — Constructions et grosses réparations.	11.646.750
E	Passages à niveau (loi du 5 octobre 1940)	125.641.150
G	Canaux et rivières. — Travaux de déblaiement et de remise en état	64.375.036
H	Travaux d'équipement des voies navigables (loi du 5 octobre 1940)	47.687.165
I	Voies de navigation intérieure. — Etablissement, amélioration et restauration	54.500.000
J	Travaux d'équipement des ports maritimes. — Part de l'Etat (loi du 5 octobre 1940)	65.557.600
K	Construction de parcs de stockage au voisinage de certains grands ports	600.000
N	Ports de pêche. — Extension, amélioration et restauration	10.000.000
O	Construction de dépôts d'hydrocarbures	4.262.739
R	Subventions allouées par l'Etat pour l'exécution des travaux d'intérêt local visés par la loi du 11 octobre 1940 (décret du 13 mai 1941)	22.815.538
S	Reconstruction des ouvrages d'art (loi du 5 octobre 1940)	115.616.381
T	Travaux de déblaiement et d'arasement dans les localités atteintes par faits de guerre	205.627.057
U	Réparation des dégâts causés par les inondations d'octobre 1940 dans les départements des Pyrénées-Orientales et de l'Aude (loi du 11 novembre 1940)	15.478.447
V	Commissariat technique à la reconstruction immobilière. — Etablissement de plans d'aménagement	14.515.876
W	Commissariat technique à la reconstruction immobilière. — Subventions aux associations syndicales de remembrement et de reconstruction	7.500.000
Y	Achèvement des programmes de grands travaux	257.508.141
	Art. 1er. — Routes et ponts. — Suppression et amélioration des passages à niveau (loi du 7 juillet 1934) 25.433.563	
	Art. 2. — Amélioration et suppression des passages à niveau sur les routes nationales (loi du 18 août 1936) 9.887.387	
	Art. 3. — Entretien et amélioration du réseau routier national (décret du 24 mai 1938) 62.522.051	
	Art. 4. — Routes nationales. — Construction, rescindement d'immeubles (loi du 7 juillet 1934). 13.541.722	
	Art. 5. — Construction de routes nationales (loi du 18 août 1936). 46 032.572	
	Art. 6. — Routes nationales. — Construction, rescindement d'immeubles et améliorations (décret du 24 mai 1938) 14.383.896	
	Art. 7. — Ponts. — Constructions et grosses réparations (loi du 7 juillet 1934) 2.037.514	
	Art. 8. — Constructions et grosses réparations de ponts (loi du 18 août 1936) 7.622.888	
	Art. 9. — Voies de navigation intérieure. — Etablissement, amélioration et restauration (loi du 7 juillet 1934) 8.634.071	
	Art. 11. — Travaux de défense contre les eaux (loi du 7 juillet 1934) 4.581.078	
	Art. 12. — Travaux de protection contre les eaux (loi du 18 août 1936) 8.429.322	
	Art. 14. — Amélioration et extension des phares et balises (décret du 24 mai 1938) 743.285	
	Art. 15. — Amélioration et restauration des voies de navigation intérieure (décret du 24 mai 1938). 12.299.019	
	Art. 16. — Travaux d'amélioration et d'extension des ports maritimes (décret du 24 mai 1938) 11.986.080	
	Art. 17. — Contribution au développement touristique; encouragement aux plans d'urbanisme et mise en valeur de sites touristiques (refuges, aménagement de parcs, camps, etc) (loi du 18 août 1936) 183.617	
	Art. 18. — Contribution au développement touristique; hygiène et équipement sportif, stations climatiques et sports d'hiver (loi du 18 août 1936) 662.426	
	Art. 19. — Subventions pour construction de routes d'intérêt touristique (loi du 18 août 1936) 1.770.859	
	Art. 23. — Travaux d'établissement et d'amélioration sur les voies de navigation intérieure (loi du 18 août 1936) 3.290.461	
	Art. 24. — Travaux d'extension, d'amélioration et de restauration des phares, balises et signaux divers (loi du 18 août 1936) 62.000	
	Art. 26. — Routes et ponts. — Entretien et réparations ordinaires (loi du 7 juillet 1934) 5.803.759	
	Art. 28. — Ponts. — Construction et grosses réparations (décret du 24 mai 1938) 4.053.909	
	Art. 29. — Travaux destinés à faciliter l'écoulement des crues (décret du 24 mai 1938) 365.420	
	Art. 30. — Travaux de défense contre la mer (décret du 24 mai 1938) 1.195.429	
	Art. 32. — Couverture des dépassements intéressant les programmes antérieurs à la loi du 5 octobre 1940 11.982.780	
	Total égal 257.508.141	
	Total pour les travaux et transports.	1.598.439.869
	RECAPITULATION	
	Finances	87.293.978
	Justice	1.279.092
	Intérieur	293.407.000
	Famille et santé	74.584.505
	Education nationale	676.886.313
	Beaux-arts	223.045.121
	Production industrielle	219.872.194
	Travail	3.492.556
	Agriculture	529.502.295
	Ravitaillement	50.194.778
	Travaux et transports	1.598.439.869
	Total pour la 2e section	3.757.997.701
	RECAPITULATION GENERALE	
	1re section. — Liquidation des dépenses résultant des hostilités	2.910.980.756
	2e section. — Travaux et lutte contre le chômage	3.757.997.701
	Total pour l'état D	6.668.978.457

Vu pour être annexé à la loi n° 600 du 8 juin 1942.

Par le Maréchal de France, chef de l'Etat français:
Le ministre secrétaire d'Etat aux finances,
PIERRE CATHALA.

Le Maréchal de France, chef de l'Etat français,
PH. PÉTAIN.

Vichy — Imprimerie spéciale. — *Le Directeur des Journaux officiels*: R. BAYON-TARGE.